



**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY**

**Séance publique du LUNDI 17 AVRIL 2023 à 8h30**

Date de convocation : 11 avril 2023

<b>Délibération</b>
<b>N°B2023_21</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>21</b>
<b>Votants :</b>	<b>19</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>19</b>
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : VIALADE Alain**

**PRESENTS : ALAUX Sylvie, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, FABRE Alain, GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, VIALADE Alain**

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, HERNANDEZ Joël, LAPALU Christian, MALQUIER Bertrand, PARRA Eric, PY Michel, RIO Jean-Louis**

<b>EXCUSES : BELART Xavier</b>	<b>EXCUSES AVEC PROCURATION : BELLOTTI-LASCOMBES Emma</b>
<b>EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibération N°B2023_17 et N°B2023_50); HERNANDEZ Joël (délibération N°B2023_17); LAPALU Christian (délibérations N°B2023_17 et N°B2023_50); MALQUIER Bertrand (délibération N°B2023_17 et N°B2023_50); PARRA Eric (jusqu'à la délibération N°B2023_18); PY Michel (jusqu'à la délibération N°B2023_22 et N°B2023_50); RIO Jean-Louis (délibération N°B2023_23)</b>	<b>PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : -</b>

**Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions**

**OBJET : FINANCES - Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour le recrutement d'un(e) Econome de flux en charge de l'émergence de projets d'efficacité énergétique des bâtiments du Grand Narbonne**

Le Grand Narbonne porte plusieurs actions en matière de transition énergétique dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et d'actions sur l'habitat privé et public. L'agglomération a noué des partenariats fructueux avec l'ADEME dans ses domaines d'intervention.

Dans un contexte de tension dans les approvisionnements d'énergie et d'urgence climatique, le Grand Narbonne souhaite faire évoluer sa politique d'investissement en faveur de la transition écologique et énergétique, notamment dans son patrimoine bâti actuel et en projet.

Ainsi, Le Grand Narbonne souhaite recruter un(e) économiste de flux afin de renforcer ses services dans la maîtrise de l'énergie de son patrimoine. Placé(e) sous l'autorité du Directeur du patrimoine, le (la) chargé(e) mission accompagnera l'agglomération dans le développement de projets de sobriété et d'efficacité énergétique portant sur le patrimoine bâti.

L'économiste de flux aura pour missions principales de :

- Repérage et détection problématiques d'usage et mise en évidence des surconsommations :
  - Diagnostic énergétique des bâtiments :
    - Analyse des diagnostics déjà réalisés
    - Elaboration cahier des charges des audits énergétiques et autres études de faisabilité
    - Suivi et planification des études énergétiques et thermiques
  - Accompagner l'émergence des projets et la mise en œuvre de la stratégie patrimoniale
    - Préconisations d'amélioration dans un plan d'actions et notamment d'un plan pluriannuel d'investissement
    - Elaboration de programmes de travaux chiffrés et hiérarchisés (actions à faible investissement et à gains rapides, travaux de rénovation) pour chacun des bâtiments
  - Travaux :
    - Accompagnement dans le choix des travaux et la rédaction du programme ainsi que lors de la mise en œuvre du programme d'actions
    - Rédaction des documents de consultation et analyse des offres (travaux, maîtrise d'œuvre, prestataires extérieurs...)
  - Conseils :
    - Développement d'actions et d'outils de sensibilisation : information et animation auprès des élus, agents et utilisateurs des bâtiments
    - Mise en place d'actions collectives pour la maîtrise des consommations
    - Elaboration de supports de communication et de capitalisation (panneaux, charte...)
    - Mise en valeur des expériences réussies
  - Suivi post-travaux :
    - Mettre en évidence les économies engendrées
    - Préparation des éléments de bilan ou de suivi
    - Mise en valeur des expériences réussies

Le coût des 3 premières années de mission 2023-2024-2025 est estimé à 150 000 (50 000 euros par an) hors frais indirects liés à la mission.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Etat- Fonds Vert « Appui à l'ingénierie » : 90 000 € (30 000 euros par an)
- Autofinancement Grand Narbonne : 60 000 euros (40%)

**A l'unanimité, le Bureau décide :**

- De solliciter une d'aide de l'Etat au titre du Fonds Vert - mesure « appui à l'ingénierie » de 30 000 € par an soit 90 000 euros
- D'approuver le plan de financement figurant ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à en négocier les modifications éventuelles
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture

le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération

